

*Département de la SOMME  
Arrondissement de MONTDIDIER  
Canton de MOREUIL  
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

*Nbre de conseillers : 10  
Nbre de présents : 6  
Nbre de représenté(s) : 3  
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 1*

*Date de convocation : 30/11/2017  
Date d'affichage : 13/12/2017*

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 5 décembre 2017**

Le cinq décembre deux mille dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

**Etaient présents** : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves  
M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

**Etaient représentés** : M. BOILEAU Florent (Pouvoir à M. SALOME Marc) - Mme CHAVERON Colette (Pouvoir à M. CARON Yves) - M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

**Etait absente** : Mme CADET Vinciane

Mme ALLIOTE Sophie est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Acceptation du devis des garde-corps de l'école, la mairie et l'agence postale communale**

L'adjoint au maire M. CARON soumet au conseil municipal le devis de la société AC2M concernant l'équipement de la rampe d'accès pour handicapés à l'école, à la mairie et à l'agence postale communale.

Ces rampes doivent être munies d'un garde-corps sur toute leur longueur.

Le Conseil Municipal, ouï les explications de M. CARON et la présentation du devis et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis de la société AC2M pour la fourniture et la pose de garde-corps à l'école, à la mairie et à l'agence postale communale pour un montant HT de 4 741,59 €.

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Frédéric BINET